

Note de présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles des CFU 2022

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au CFU afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la Commune : www.jussac.fr

Éléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

	2009	2014	2017	2018	2022
Population municipale	1853	2010	2019	2021	2022
Population comptée à part	56	52	72	67	67
Population totale	1909	2062	2091	2088	2089

La population de Jussac a passé la barre symbolique des 2000 habitants au recensement de 2014, gage de l'attractivité de notre territoire.

Les priorités pour la commune sont :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Maintenir les taux des taxes locales
- Poursuivre la politique d'investissement
- Accentuer la recherche des financements extérieurs pour conserver à la commune un endettement supportable.

☛ CFU- BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

La section de fonctionnement

Les réalisations de l'exercice 2022 sont les suivantes :

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2022	1 296 132.30€	1 776 574.08€
2021	1 320 750.79€	1 774 378.84€
2020	1 303 265.08€	1 661 455.85€
2019	1 319 047.83 €	1 651 206.34 €

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2022 = 470 441.78€ (2021 = 453 628.05€ /2020 = 358 190.77€ / 2019 = 332 158.71€).

Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 296 132.30€ en 2022.

Les dépenses réelles de fonctionnement 1 249 988.46€ en 2022 (1 217 060.55€ en 2021 contre 1 246 074.08€ en 2020 contre 1 277 632.17€ en 2019) ont augmenté de 2.71%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chap	Libellé Chapitre	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	variations % 2021-2022
11	Charges à caractère général	341 557,20	335 047,07	325 672,33	339 199,93	4,15
12	Charges de personnel	702 933,58	686 508,41	656 239,19	658 252,91	0,31
65	Autres charges de gestion courante	187 929,54	181 111,04	196 428,66	219 267,24	11,63
66	Charges financières	45 211,85	43 407,56	38 396,60	32 332,97	-15,79
67	Charges exceptionnelles			-	-	
68	Dotations provisions semi-budgétaires			323,77	935,41	188,91
DEPENSES REELLES		1 277 632,17	1 246 074,08	1 217 060,55	1 249 988,46	2,71
42	Dotations aux amortissements /immobilisations	41 415,66	57 191,00	103 690,24	46 143,84	-55,50
DEPENSES D'ORDRE		41 415,66	57 191,00	103 690,24	46 143,84	-55,50
TOTAL		1 319 047,83	1 303 265,08	1 320 750,79	1 296 132,30	-1,86

Les charges à caractères générales ont augmenté de 4,15% notamment en raison du prix de l'énergie (consommation d'électricité + 10,17% consommation de gaz + 41,90%, consommation de carburants + 4,91%)

Les charges de personnel ont augmenté de 0,31% en 2022, essentiellement en raison de la revalorisation du point d'indice de 4,68€ à 4,85€.

Au 31/12/2022, l'effectif était composé de 19 agents titulaires et 3 non titulaires.

Les autres charges de gestion courante ont augmenté de 11,63% (participation au CSIVA (2021 = 45184€ / 2022 = 54566)).

Le passage au cloud pour le logiciel du secrétariat de mairie a généré un changement d'imputation du chapitre 011 au chapitre 65.

L'enveloppe allouée aux associations (article 65748) s'élève à 29 306.89€ en 2022 contre 25 157.23€ en 2021 (+16,49%).

Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 1 766 574.08€ contre 1 774 378.84€ en 2021 (-0.44%).

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 3,58%.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chap	Libellé Chapitre	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Variations % 2021-2022
13	Atténuations de charges (remboursement personnel malade)	66 329,54	47 519,96	23 504,59	30 128,66	28,18
70	Ventes de produits, prestations de services, ...	77 162,10	42 218,57	86 568,48	93 182,92	7,64
73	Impôts et taxes	871 529,73	894 512,26	970 341,01	1 006 690,01	3,75
74	Dotations, participations	575 854,19	587 532,52	554 739,36	587 199,00	5,85
75	Autres produits de gestion courante	20 509,09	19 957,73	17 942,45	25 025,48	39,48
76	Produits financiers	27,27	24,24	4 364,64	24,24	-99,44
77	Produits exceptionnels reprises sur	20 017,14	19 528,62	48 026,96	24 000,00	-50,03
78	amortissement,				323,77	
RECETTES REELLES		1 631 429,06	1 611 293,90	1 705 487,49	1 766 574,08	3,58
42	Opérations d'ordre	19 777,28	50 161,95	68 891,35	-	-100,00
RECETTES D'ORDRE		19 777,28	50 161,95	68 891,35	-	-100,00
TOTAL		1 651 206,34	1 661 455,85	1 774 378,84	1 766 574,08	-0,44

Le chapitre 70 « prestations de services » a augmenté de 7,64% (coupe de bois de peupliers pour +15 188.67€).
Les produits financiers sont revenus au niveau de 2020 (intérêts parts sociales de 24,24€).
Les recettes liées aux produits exceptionnels (chapitre 77) correspondent à la vente de 2 terrains.

Il convient de noter l'augmentation de l'apport des impôts et taxes de 3,75% (cf chapitre 73) du seul fait de la progression physique des bases d'imposition, les taux des impôts locaux n'ayant pas été revalorisés par la commune.
Le montant des dotations passe de 513 088€ en 2021 à 526 357€ en 2022 soit une augmentation de 2,59%.

Article	Libellé	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022
7411	Dotation forfaitaire	204 988,00	205 000,00	206 763,00	209 023,00	208 782,00
74121	Dotation de solidarité rurale	157 641,00	227 373,00	245 063,00	266 964,00	281 870,00
74127	Dotation nationale de péréquation	34 361,00	36 027,00	36 598,00	37 101,00	35 705,00
	TOTAL	396 990,00	468 400,00	488 424,00	513 088,00	526 357,00

Section d'investissement

Les réalisations de l'exercice 2021 sont les suivantes :

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2021	762 593.36€	523 218.57€
2020	663 698.55€	854 436.79€
2019	1 189 344.36 €	1 019 271,66 €

Les dépenses d'investissement :

Opération	Réalisations 2019 (€)	Réalisations 2020 (€)	Réalisations 2021(€)	Réalisations 2022(€)
10001 VOIRIE	96 476.13	200 219.39	285 804.09	171 761.60
10005 AIRE DE JEUX TERRAIN DE SPORTS	-	-		
10006 CIMETIERE TRAVAUX	-	-		
12 ECLAIRAGE PUBLIC	31 914.32	40 737.28	24 226.59	36 709.21
14 DENOMINATION DES VOIES	-	-		
28 TRAVAUX DE BATIMENT	732 149.38	53 907.39	23 979.24	29 246.51
50 ECOLE	1 533.60	-	12 771.30	
70 TERRAINS	-	-		
80 CABA Réseau Pluvial Laiterie	-	-		
95 VIDEO- PROTECTION				36 996.00
ONA DEP ET REC NON INDIVIDALISEES	81 872.65	75 585.60	91 843.03	218 436.77
OPFI OPERATIONS FINANCIERES	245 398.28	293 248.89	323 969.11	222 187.90
	1 189 344.36	663 698.55	762 593.36	715 337.99

Les dépenses de voirie 2022 correspondent à :

- La rénovation du chemin de Mondésir
- Le renfort adduction eau potable et eaux usées (Empeyroux)
- L'acquisition et pose du panneau lumineux (façade MAIRIE)
- La réfection de divers trottoirs
- Les frais de maîtrise d'œuvre « Cantal Ingénierie et Territoire » (pour les travaux de la traverse et de l'avenue de la Jordanne)
- Les frais de notaire suite à l'achat d'un terrain pour l'aménagement de l'arrêt de bus avenue des Raux
- La réfection d'un regard d'eaux pluviales à Caussac
- L'acquisition de 3 poteaux incendie
- Les frais de publicité du marché public pour l'aménagement de l'avenue de la Jordanne

Le Syndicat d'énergies est aussi intervenu pour divers travaux d'éclairage public (chemin de Mondésir, Traverse, chemin des Rivières, dernière tranche de renouvellement des lampes (pour du LED)), d'enfouissement de réseau téléphonique de la RD922, d'aménagement du réseau basse tension à Mondésir, déplacement de coffret ...

Concernant l'opération bâtiments, les dépenses concernent le renfort de la dalle des ateliers municipaux, le traitement acoustique de la salle polyvalente, les travaux de sécurisation de l'école.

Divers matériels informatiques ont été acquis pour l'École dans le cadre du plan de relance pour 9789.30€. La sécurisation de l'école a été renforcée par la mise en place de bornes devant l'entrée principale.

Concernant l'opération de vidéo-protection, les dépenses sont relatives à l'acquisition et la pose de caméras sur divers points de la commune.

Notons aussi au rang des acquisitions :

- Une auto-laveuse pour la salle polyvalente
- Divers équipements pour le self de la cantine (armoire négative, robot-coupe, plateaux compartimentés et bols pour les enfants ...)
- Achat de la maison face à la mairie
- Frais d'études pour la restructuration du centre-bourg de Jussac

Chapitre 16 en OPFI : Le remboursement du capital de la dette s'élève à 222 187.90€ pour 2022 (254 077.76 € en 2021) soit une diminution de 31 889.86€.

La commune n'a contracté aucun emprunt toxique.

La capacité de désendettement est préservée.

Les recettes d'investissement :

RECETTES	MONTANT	OBJET
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE 2021	450 173.94	
ETAT- FIPDR 2022 ECOLE	10 412.00	Alarme anti-intrusion pour l'école ...
ETAT - aide numérique	7 082.51	Pour l'équipement numérique de l'école
ETAT -aide médiathèque	1 800.00	Pour l'achat de livres imprimés
La Région	17 021.08	Subvention vidéo-protection
Département- Amendes de police	2 300.00	Travaux de mise en sécurité passage piéton traverse
Participations pour voirie et réseaux	4 933.35	
Taxe aménagement	74 945.11	
FCTVA	106 559.69	

CAF (capacité d'autofinancement)

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

La **CAF brute** est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital. **Pour 2020 celle-ci était de + 379 000€, pour 2021 elle est de + 479 000€, pour 2022 de + 492 585€.**

La capacité d'autofinancement nette (**CAF nette**) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible, un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Pour 2020 celle-ci était de + 135 680€, pour 2021 elle est de + 224 594€, pour 2022 de + 270 397€.

.....

↳ CFU budgets annexes

BUDGET FERME EQUESTRE

Rappel 2021 :

- Le déficit reporté de la section d'investissement de l'année 2021 est de - 12 261.40€
- Aucun excédent reporté de la section de fonctionnement de 2021

Les réalisations de l'exercice 2022 sont les suivantes :

FONCTIONNEMENT

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2022	17 918.43€	36 620.18€
2021	20 208.39€	30 148.81€
2020	18 805.49 €	32 917.67 €
2019	18 068.55 €	39 680.30€

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2022 s'élève à + 18 701.75€.

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement sont de 3 906.43€ dont 2 503.57€ de remboursements d'intérêts et 802.63€ d'assurance des bâtiments.

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont de 31 566.18€ dont 19 840€ de subvention du budget principal de la Commune, de 5 837.00€ du fonds solidarité COVID (État) et de 5 889.18€ de revenus des loyers.

INVESTISSEMENT

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2022	26 273.40€	26 050.93€
2021	26 273.40	26 273.40
2020	26 273.40 €	35 376.02 €
2019	26 273.40 €	24 420.54 €

Les dépenses réelles de la section d'investissement sont le remboursement du capital de l'emprunt pour 21 219.40€.

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Rappel 2021 :

- Le déficit reporté de la section d'investissement de l'année 2021 est de - 2 705.89€
- L'excédent reporté de la section de fonctionnement de 2021 est de + 6 946.79€

Les réalisations de l'exercice 2022 sont les suivantes :

FONCTIONNEMENT

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2022	13 036.50€	12 925.69€
2021	13 336.24€	22 527.82€
2020	13 069.85€	9064.02€
2019	19 068.69€	17 767.16€

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2022 s'élève à -110.81€.

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement sont de 10 196.50€ dont 7 500€ de reversement de frais de personnel (chauffeur) au budget principal de la commune, 880€ de frais pour sorties scolaires, 451.78€ d'assurance, 579.04€ de carburants, 785.68€ d'entretien du bus.

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont de 12 925.69€ dont :

- 11 941.69€ de prestation de service versée par la CABA
- 984€ de facturation aux familles

INVESTISSEMENT

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2021	0€	5 545.89€
2020	6 000.00€	2 840.00€
2019	6 000.00€	2 840.74€

Le solde de la section d'investissement de l'année 2022 s'élève à +5 545.89€.

Aucun emprunt en cours pour le budget transport scolaire.

JUSSAC, le 14/04/2023

LE MAIRE

Jean-François RODIER

